



Peur sur la ligne

Société éditrice :

Special Partner

Siège social :

84 Avenue de la République
75011 Paris

Directeur de publication :

Xavier Lebranchu
xavier.lebranchu@dsih.fr

Rédaction :

redaction@dsih.fr

Coordnatrice générale :

Hassania Ahrad
hassania.ahrad@dsih.fr

Rédacteurs :

Pierre Derrouch, Aïssa Khelifa
Damien Dubois.

Contributeurs :

Cédric Cartau, Étienne Dubourdiou
Philippe Finet, Dominique Loiseau
François Macary, Omar Yahia.

Direction artistique :

Framboise Communication
Paris

Photothèque :

Adobe Stock Photos & Shutterstock

Pour nous contacter :

Tél. 02 99 46 24 43
contact@dsih.fr

Abonnement :

Tél. 02 99 46 24 43

Courrier :

84 avenue de la République,
75011 Paris

Courriel : abonnement@dsih.fr

Tarif d'abonnement France :

3 numéros par an, 64€ TTC

Étranger : nous consulter

CNIL : 1436001

INPI : 113813102

Dépôt légal : à parution

Impression : Corlet

Tirage : 4 500 ex

ISSN : 2110-6827

Périodicité : Quadrimestrielle

Imprimé en France

Cette époque est fascinante. Le numérique plus que toute autre technologie alimente au quotidien nos aspirations au progrès tout autant que nos craintes de grands dérapages. Jean Alesi, ex-gloire nationale et infortunée de Formule 1, avait la réputation de faire régulièrement « gravier » sur les circuits. Le 2 juin, une information tournait en boucle sur tous les médias : les services d'urgence ne répondaient plus, faute à une « défaillance logicielle dans les équipements critiques de réseaux », *dixit* Orange. L'opérateur qui assure la coordination de l'ensemble des numéros d'urgence (15, 17, 18, 112) en était bon pour une fracassante sortie de route.

À l'heure où ce nouveau numéro de *DSIH* se prépare à prendre le chemin des rotatives, le patron d'Orange affirmait être repassé au vert, après une belle frayeur mais aussi des drames humains annoncés. Cela n'est pas sans rappeler, sur le fond seulement, la cyberattaque qui avait touché un hôpital allemand voilà quelques mois.

Que nous dit cet épisode qui affecte à nouveau l'organisation des soins, même si les Samu ont rapidement mis en place des numéros de contournement ? Qu'une fois de plus notre système de santé est très dépendant des systèmes d'information, ce qui le fragilise. Si l'hypothèse d'une cyberattaque a été écartée, il n'y a pas de quoi être rassuré pour autant. Sébastien Crozier, président du syndicat CFE-CGC d'Orange, cité dans *Le Monde* du 3 juin, le dit tout net : « *C'est un souci connu, la technologie de voix sur IP est plus fragile, et cela concerne tous les opérateurs. On a des systèmes de plus en plus performants, mais plus fragiles. Et les pannes sur ces technologies sont plus difficiles à détecter.* » Olivier Véran, le ministre de la Santé, a lui évoqué la maintenance d'un système critique de jour quand elle aurait dû être effectuée en nocturne. Et, en gratoillant sur le Net, remontent à la surface des reproches d'une autre nature qui sortent du champ de la technologie elle-même : Orange,

devenue en 2013 la nouvelle identité marketing de France Telecom à l'image un peu vieillotte, resterait corsetée. La société nationale serait bien moins attractive que les Gafam pour des informaticiens calés, d'où une perte en compétences et des actions inadaptées. Pas très réjouissant à une époque où l'on déplore le défaut de souveraineté numérique en France...

Quoi de neuf sinon dans le monde des systèmes d'information de santé ? Voici un sujet à l'actualité nettement moins visible sur la Toile, du moins pour le grand public. Une fois l'expression « Panne des numéros d'urgence » saisie sur le clavier, pas moins de dix pages de liens s'affichaient à l'écran vers la version en ligne de médias, soit quelque 90 occurrences. Le programme dont il est question ici, et auquel *DSIH* consacre plusieurs feuillets (un dossier mais pas que...), a pour nom e-Parcours. Il suit son bonhomme de chemin, discret mais pourtant essentiel. 2021 doit être l'année de ce programme qui émane des projets Paerpa et TSN, dit-on du côté de la DGOS. C'est plus précisément Marie-Gabrielle Rietsch, chargée de mission e-Parcours au ministère de la Santé, qui l'affirme et l'explique. Pratiquement toutes les régions de France ont acquis leur outil, et les usages se mettent en place. On connaîtra bientôt les choix opérés par la Guyane et la Corse, les deux dernières régions à n'avoir pas encore contractualisé leur marché fin mai. Le gouvernement poursuit ici « son choc de simplification », pour donner plus de lisibilité et – espérons-le – d'efficacité à la « coordination usuelle et complexe » des parcours de soins. Et tout ça grâce... au numérique, bien sûr.

Bonne lecture à toutes et à tous de ce numéro qui, comme à l'accoutumée, ausculte les coulisses et les réalisations du petit monde caché des systèmes d'information dans le domaine de la santé. Dites 33 !

■ **Pierre Derrouch**

